

I. FICHE SIGNALÉTIQUE DE PROJET PARR VSBG	
PERIODE DE RAPPORTAGE : Janvier 2019-mars 2019	
Titre du projet	Projet d'Appui au Renforcement de la justice et des services de sécurité intérieure dans la Réponse aux VSBG en Côte d'Ivoire (PARR/VSBG)
Zones cibles	Côte d'Ivoire : couverture régionale, zone ouest et sud-ouest, spécifiquement les régions du Cavally, Tonkpi, Guémon et San-pédro. Côte d'Ivoire : couverture nationale pour les 09 bureaux locaux d'assistance judiciaire et le GBVIMS
Structures ciblées	<ul style="list-style-type: none"> • 10 Commissariats de police et 17 brigades de gendarmerie de la zone cible • 36 Bureaux locaux d'assistance judiciaire et leur coordination • 20 Plateformes de lutte contre les VBG¹, dont 10 dans la zone cible du projet.
Durée d'exécution	30 mois (Novembre 2017- Avril 2020)
Budget de l'action	Budget estimatif total (US\$) : 1.091.906 Ressources allouées (US\$) : US Embassy : 990.049 et PNUD : 101.857
Objectifs de l'action	Le projet vise à contribuer à la réponse nationale aux défis des Violences Sexuelles Basées sur le Genre (VSBG), plus particulièrement à l'ouest de la Côte d'Ivoire, en capitalisant sur les acquis de programmes précédents et/ou en cours de mise en œuvre. De façon spécifique, le projet se propose de (i) Renforcer le professionnalisme des forces de sécurité intérieure dans la prise en charge des VSBG ; (ii) Renforcer l'efficacité de la justice en matière de prise en charge des cas de VSBG ; (iii) Renforcer la confiance des populations dans les instruments légaux mis en place pour leur protection ; (iv) Renforcer les capacités nationales et celles des services de sécurité en matière de coordination et de collecte d'information sur les VSBG.
Structure d'exécution	PNUD (DIM)
Partenaires associés à la mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ministère du Plan et du développement ; 2. Ministère d'Etat, Ministère de la Défense (Le Commandement Supérieur de la Gendarmerie); 3. Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (La Direction Générale de la Police Nationale); 4. Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme (La Direction des Affaires Civiles et Pénales); 5. Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (Le Comité National de Lutte contre les Violences basées sur le genre) ; 6. Société civile (Association des femmes juristes de Côte d'Ivoire à travers ses cliniques juridiques) ; 7. Le Barreau.
Groupe(s) cible(s)	La Direction Générale de la Police Nationale (DGPN), la Gendarmerie Nationale, les juridictions, les plateformes VBG.
Bénéficiaires finaux	Les fonctionnaires de police et de gendarmerie, les magistrats, les officiers de police judiciaires et greffiers, les populations de Côte d'Ivoire, plus particulièrement celles de l'Ouest et sud-ouest.
Résultats escomptés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les services de sécurité intérieure assurent effectivement la sécurité, la protection et la prise en charge des victimes de VSBG ; 2. Le système judiciaire est plus efficace dans la prise en charge judiciaire des victimes de VSBG ; 3. Les populations connaissent leurs droits sur les VSBG, et sont conscientes des mécanismes légaux et judiciaires en place pour leur protection ; 4. Les autorités nationales assurent la coordination, le suivi et l'évaluation des interventions en matière de VSBG y compris la collecte de données et le partage d'information

¹ La plateforme de lutte contre les VBG est définie comme un cadre d'échange, de collaboration, de référence et de contre référence au niveau départemental entre les acteurs intervenant dans la lutte contre les VBG.

I. RESUME EXECUTIF

La mission internationale de partage d'expériences menée du 13 au 24 novembre 2018 avec les acteurs judiciaires (magistrats, policiers et gendarmes) sur la lutte contre les VSBG en République Démocratique du Congo (Kinshasa et Goma) et au Rwanda (Kigali) a eu pour avantage de renforcer comme souhaité, l'engagement du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme aux côtés des acteurs de la lutte contre les VBG. Cet engagement s'est traduit par la mise en œuvre d'une recommandation importante de la mission : la création de cellules de lutte contre les VBG au sein des juridictions ivoiriennes au travers d'une dépêche en date du 08 janvier 2019.

Grâce à l'appui du projet aux cliniques juridiques, l'on note une légère augmentation des cas de VBG porté à la connaissance des autorités judiciaires et traités dans la zone de couverture. En effet, quarante-huit cas de viol en 06 mois, ont été identifiés et dénoncés à la police judiciaire pour mener une procédure judiciaire, dont 15 présumés auteurs ont été arrêtés par l'action conjointe des autorités judiciaires et des cliniques juridiques qui font le suivi des personnes survivantes. Sans l'action des cliniques juridiques, moins de la moitié de ces cas serait réglé en dehors des mailles de la justice. Aussi, Pour la première fois, des magistrats ont bénéficié d'une formation comme points focaux VBG des tribunaux. Cette importante activité a permis auxdits acteurs d'être aujourd'hui plus sensibles à la question des VBG, de mesurer la nécessité et l'importance de traiter les cas de VBG de façon spécifique et avec diligence, mais surtout d'améliorer la collecte des preuves. Au cours de cette session, ils ont par ailleurs pu échanger avec le directeur du laboratoire de la police scientifique qui leur a permis de comprendre le rôle important que cette police peut jouer en matière de collecte et d'administration de la preuve en matière de VSBG.

Dans cette même dynamique, les prestataires de santé ont été outillés pour assurer une meilleure prise en charge clinique du viol conformément à l'algorithme de la prise en charge clinique en vigueur au niveau national et sur le rôle important qu'ils jouent dans la collecte des preuves médico-légales pour la lutte contre l'impunité des auteurs. Un plaidoyer a été fait à l'endroit de ces prestataires en vue du renforcement de leur engagement et surtout des médecins pour la délivrance gratuite du certificat médical pour les cas de viol. Les forces de sécurité quant à elles, pourront désormais contribuer de façon significative et qualitative à la prise en charge des personnes survivantes et à la collecte des données VBG en Côte d'Ivoire pour la première fois avec la validation des outils du GBVIMS qui leur sont destinés. Enfin, le rapport de l'expert national sur l'identification des domaines de collaboration à améliorer entre la police judiciaire et la justice est disponible. Il ressort en substance dudit rapport que les défis encore à relever pour améliorer la lutte contre les violences sexuelles sont relatifs (i) au cadre législatif et réglementaire dont la pertinence reste problématique ; (ii) à l'insuffisance des capacités des acteurs du système répressif ; (iii) à l'inefficacité des pouvoirs de direction, de surveillance et de contrôle et l'absence d'interaction entre les acteurs judiciaires et extrajudiciaires impliqués dans la prise en charge des VSBG ; (iv) aux techniques d'enquête et de rassemblement des preuves qui doivent être renforcées. Ces différents aspects feront l'objet de sessions d'échanges entre les acteurs judiciaires. Les conclusions de ce rapport combinées à celles de la mission internationale de partage d'expérience permettront d'améliorer les modules de formation sur les VBSG dispensés dans le cadre de ce projet, mais aussi, dans les écoles de formation initiale des acteurs judiciaires (Magistrats, policiers et gendarmes). Dans la perspective d'améliorer de façon significative l'accueil, la mise en confiance des personnes survivantes et surtout leur prise en charge conformément aux principes directeurs de la prise en charge des VBG et la manière de conduire la procédure pour une bonne collecte et administration de la preuve, 120 policiers dont les chefs de services issues de 12 commissariats de police ont été formés sur les VBG. Cette formation a également été le cadre d'exhorter les policiers à mieux collaborer avec les plateformes de lutte contre les VBG. Ces plateformes ont bénéficié d'appui du projet en termes d'équipements informatiques et de sensibilisation pour renforcer leurs efficacités. Les 30 bureaux locaux d'assistance judiciaire (BLAJ) également ont également bénéficiés d'équipements informatiques et bureautiques pour améliorer leurs fonctionnalités en vue de permettre aux victimes de VSBG de bénéficier de l'aide légale gratuite. L'équipement des BLAJ et des plateformes de lutte contre les VBG a renforcé leur opérationnalité. Ce qui impacte la qualité des interventions de ces structures. Enfin, le Gouvernement dispose aujourd'hui

d'un avant-projet d'arrêté interministériel portant création, attribution et fonctionnement des bureaux d'accueil genre. Cette initiative appuyée par le projet, vise à renforcer le cadre institutionnel de gestion des bureaux d'accueil genre pour plus d'efficacité.

II. Etat annuel de la mise en œuvre (janvier- mars2019) et perspectives

Produits/Activités clés	Description	Progrès/Réalisations au 31 mars 2019	Actions prévues dans les 3 prochains mois
1.1 Renforcement des capacités techniques des policiers et gendarmes en matière de VSBG	Mission internationale d'échange d'expérience et/ou de renforcement de capacités sur les VSBG	Il est noté, en application des enseignements de la mission : <ul style="list-style-type: none"> ○ Un engagement du ministère de la justice par la création de cellules de lutte contre les VBG au sein des tribunaux et sections de tribunaux ivoiriens et au sein de la Cour d'appel et désignation d'un point focal VBG à la DACP (Annexe1) ○ Au niveau de la justice toujours, le principe d'intégration des VBG dans le curricula de la formation initiale des magistrats est en cours de discussion, de même que les conditions de sa mise en œuvre. Pour la formation Continue, des sessions de formation sous forme de séminaire seront organisées grâce à l'appui des partenaires à l'endroit des magistrats en fonction. 	-Restitution de la mission -Plaidoyer pour la mise en œuvre des recommandations
	Formation des policiers et gendarmes aux VSBG	Formation de 120 policiers de 12 commissariats relevant du ressort des préfectures de police de Daloa et Man comme animateurs relais sur les violences basées sur le genre, et la collecte de preuves en matière de VBG. Ces policiers avec les commissaires en tête sont sensibilisés et se disent désormais plus engagés pour une prise en charge de qualité des cas de VBG.	Formation de 25 policiers et de 170 gendarmes comme animateurs relais sur les VBG
1.2 Construction et équipement de Gender desks au sein des commissariats et brigades de gendarmerie	Mise en place et équipement des bureaux de genre dans 12 commissariats et gendarmeries	Début effectif des travaux de construction des bureaux d'accueil genre dans les services de sécurité retenus pour les abriter. Mise à disposition du gouvernement d'un avant-projet d'arrêté interministériel portant création, attribution et fonctionnement des bureaux d'accueil genre. Cette initiative appuyée par le projet, vise à renforcer le cadre institutionnel de gestion des bureaux d'accueil genre pour plus d'efficacité (Annexe 2).	Finalisation et réception des gender desks Plaidoyer pour la signature et la mise en vigueur de l'arrêté interministériel
2.1 Renforcement de la coopération et la coordination entre police et justice dans le traitement des VSBG.	Expertise nationale / internationale pour identifier les domaines de renforcement de la coopération et la coordination des actions entre la police et le pouvoir judiciaire.	Etude achevée, et domaines à renforcer définis (draft en annexe 3): <ul style="list-style-type: none"> ○ Cadre législatif à réviser pour tenir compte de la question spécifique des VBG ; ○ Capacités des acteurs du système répressif à renforcer ; ○ Pouvoirs de direction inefficaces, de surveillance et de contrôle non encore effectifs et interaction entre des acteurs judiciaires et extrajudiciaires de prise en charge des VBG inexistante ; ○ Les techniques d'enquête et de rassemblement des preuves constitue le défi de l'OPJ. 	Restitution de l'étude ; Organisation de réunions thématiques

Produits/Activités clés	Description	Progrès/Réalisations au 31 mars 2019	Actions prévues dans les 3 prochains mois
2.2 Renforcement et/ou spécialisation de la justice en matière de VSBG	Appui à l'équipement des bureaux locaux d'aide juridique (BLAJ)	Remise des équipements constitués de matériels informatique et bureautique à 30 bureaux locaux d'assistance judiciaire, au bureau central et à la direction des affaires civiles et pénales du ministère de la justice et des droits de l'homme, le mardi 19 mars 2019 en présence du premier secrétaire de l'Ambassade des Etats Unis en Côte d'Ivoire et du Directeur de cabinet du Ministre de la justice et des droits de l'homme. Ce matériel facilitera les conditions de fonctionnalité et de fonctionnement de ces bureaux qui permettent aux personnes survivantes de VBG démunies de bénéficier gratuitement de l'assistance judiciaire, donc de l'accompagnement par un avocat. Avec cet appui, les bureaux locaux d'assistance judiciaires (BLAJ) seront plus opérationnels.	Suivi des actions des BLAJ
	Ateliers de formation pour les points focaux sur le genre des tribunaux et / ou des gestionnaires des bureaux d'aide juridique (voir l'annexe 2)	13 Magistrats (procureurs, avocats généraux, juges d'instruction, substituts du procureur, présidents de chambre) formés (dont 01 femme) pour la première fois sur les VBG. Cette formation leur a permis de prendre l'ampleur de leur rôle dans la lutte contre les VBG. Ils se sont engagés à s'impliquer davantage dans la lutte, à mieux collaborer avec les plateformes de lutte contre les VBG et ont tous sollicité la désignation de points focaux VBG dans les juridictions ivoiriennes pour mieux faire le suivi.	-Atelier d'élaboration des modules de formation sur les VBG à l'attention des magistrats et des officiers de police judiciaire.
3.1 sensibilisation des communautés, hommes et femmes	Confection d'affiches et outils de CCC	La mise en œuvre des activités par l'AFJCI a permis d'enregistrer 48 Cas de personnes victimes de violences sexuelles bénéficiant de l'assistance juridique des cliniques juridiques dont 15 présumés auteurs arrêtés et mis en détention préventive. 15 séances de sensibilisation de masse organisées sur les VBG pour expliquer les lois et procédures judiciaires protégeant les personnes contre les VBG.	-Poursuite accompagnement médical, médicolégal, juridique et judiciaire des victimes, confection et diffusion de Spots radios, - Poursuite sensibilisation des populations -Mission de suivi et de collecte de données statistiques auprès des cliniques juridiques.
	Forums publics de sensibilisation par les cliniques juridiques ou associations de société civile		
	Confection et diffusion de spots audio avec les radios de proximité		
3.2 Assistance juridique et monitoring	Fonds d'appui au renforcement des capacités des cliniques juridiques pour l'accompagnement médicolégal, juridique et judiciaire des victimes		

Produits/Activités clés	Description	Progrès/Réalisations au 31 mars 2019	Actions prévues dans les 3 prochains mois
	Extension du centre d'appels du ministère de la Justice	Processus d'extension du centre d'appel en cours	Finalisation et réception du centre d'appel étendu ; Communication pour la promotion du centre d'appel
4.2 Appui à la collecte de données	Atelier sur la standardisation et l'harmonisation des outils de collecte et des services de sécurité interne de la GBV IMS	<ul style="list-style-type: none"> ○ Atelier tenu et outils de collecte validés ○ Un circuit de partage de l'information des gender desks vers la direction des statistiques du ministère en charge de la famille proposé et validé par les participants. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ En attente de la prise de notes de service (police et gendarmerie) pour l'utilisation effective de l'outil
	Acquisition de matériel informatique pour des plateformes VBG et des outils de collecte de données pour les postes de police et les postes de police	Remise des équipements à 28 plateformes de lutte contre les VBG pour renforcer leurs capacités d'actions dans la prévention et la prise en charge des personnes survivantes ; à 05 bureaux d'accueil genre existant qui n'en avaient pas pour améliorer leur travail dans la réponse judiciaire, aux coordination des bureaux d'accueil genre de la police et de la gendarmerie, à la direction des études, de la planification et des statistiques chargée de la base de données en matière de collecte de données VBG (le GBV IMS) et au comité national de lutte contre les VBG (annexe 4 pour composition. des kits).	Suivi des actions des plateformes et des bureaux d'accueil récipiendaires
	Formation des acteurs des plates-formes sur les outils du GBV IMS et des mécanismes de collecte de données et des prestataires de santé	<ul style="list-style-type: none"> ○ 20 points focaux VBG des plateformes de lutte contre les VBG formés (dont 04 femmes) sur le GBV IMS pour enregistrer les données fiables, mener des sensibilisations et faire la prise en charge des personnes survivantes de VBG, ont été formés. ○ 22 prestataires de santé (Médecins, sages-femmes, infirmier) dont 04 femmes formés sur la prise en charge clinique du viol pour offrir une prise en charge médicale de qualité aux personnes survivantes et contribuer efficacement à la production de preuves médico-légales de qualité 05 participantes étaient des femmes. 	-Fourniture pour soutenir le développement d'outils de collecte et de communication de données sur les SGBV dans les services de sécurité et les plateformes VBG.

III. Durabilité et Synergies avec d'autres actions

La durabilité est garantie par la synergie d'actions avec les partenaires nationaux qui commencent à s'approprier le projet. En Effet, la Direction des Etudes, de la Planification et des statistiques en charge du GBV IMS au Ministère de la Femme, et le Comité National de lutte contre les Violences faites aux Femmes et aux Filles en charge des plateformes de lutte contre les VBG, associent systématiquement l'experte VSBG à toutes leurs activités. Il est à noter que ce comité est également en charge de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre les VBG. Le Ministère de la justice et des droits de l'Homme facilite l'accès à la Justice pour les personnes survivantes de VSBG à travers le centre d'appel et les BLAJ qui sont des structures étatiques travaillant en synergie avec les cliniques juridiques. Ces structures étatiques sont appuyées par les cliniques juridiques qui leur réfèrent les cas de VSBG et font le suivi des procédures, mais aussi la communication pour la promotion de ces centres. Par ailleurs, L'engagement du ministère de la justice à travers la Direction des Affaires Civiles et Pénales du MJDH est marqué par la prise d'une dépêche portant création d'une cellule de lutte contre les VBG au sein des tribunaux et des cours d'appel de Côte d'Ivoire.

En matière de collecte des données, le Ministère de la Femme, de la Famille, et de l'Enfant à travers la Direction des Etudes de la Planification et des Statistiques qui abrite la base de données du GBV IMS a été un acteur central de l'atelier sur la standardisation et l'harmonisation de l'outil de collecte VBG pour les forces de sécurité. De plus, cette direction bénéficie de l'appui du projet en termes d'équipements informatiques pour une collecte optimale des données VSBG. L'UNFPA collabore à la mise en œuvre du projet à travers sa participation aux différentes activités du projet et l'association de l'experte VSBG à leurs différentes initiatives.

Les actions du PARR/VSBG s'inscrivent dans le programme global du PNUD en faveur de la paix durable et de la cohésion sociale ; et complètent ses actions en matière de lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits, et au renforcement de l'accès à la justice et à la protection des droits de l'homme. Aussi, l'équipe projet est appuyée dans ses actions par le conseiller juridique Etat de droit et droits de l'homme du PNUD, par l'équipe d'experts juridique et violences sexuelles liées au conflit ainsi que par l'équipe du PNUD. La formation des 120 animateurs relais de la police sur les VBG a été assuré par le projet d'appui au renforcement de la formation continue de la Police (PAFC) financé par la JICA en vue d'appuyer le PARR/VSBG. Cette formation met en exergue la synergie d'actions entre les projets de l'unité police du PNUD.

Enfin, avec l'avant-projet d'arrêté interministériel d'institutionnalisation des bureaux d'accueil genre validé au cours d'un atelier avec l'appui du projet, pose les jalons de la pérennisation des BAG. Le processus de validation du projet est en cours.

IV. Difficultés et risques

La difficulté actuelle concerne les exigences du processus de vetting requis par les principes de l'Ambassade des Etats Unis posent encore des difficultés, d'autant plus que la gendarmerie qui est très procédurière tarde à faire parvenir les cartes nationales d'identité exigées pour le processus de certification après qu'ils aient envoyé les cartes professionnelles comme prévu sur le formulaire renseigné à cet effet. Cependant, comme mesure de mitigation pour accélérer le processus, nous avons eu recours aux cliniques juridiques qui ont approché les différents commandants de compagnie à l'effet d'avoir les cartes d'identités. Les dernières cartes nationales d'identités des gendarmes sont parvenus ce vendredi 05 avril.

V. Changements intervenus dans la mise en œuvre

A ce jour, la mise en œuvre du projet n'enregistre aucun changement de nature à en affecter les objectifs.

VI. Gestion, suivi et évaluation

A l'entame et en attendant le recrutement de l'experte VSBG, les activités opérationnelles de terrain ont été suivies par le Coordonnateur National du projet, aidé en cela par l'équipe opérationnelle de terrain du PNUD basée à Guiglo (zone d'implantation du projet). L'experte VSBG est opérationnelle depuis le 1er avril 2018.

Elle complète l'équipe de mise en œuvre qui est par ailleurs composée d'un Coordonnateur National, ainsi qu'un Assistant Administratif et Financier et un Chauffeur.

Le projet bénéficie également de l'appui des autres services du PNUD (Finances, procurement, Programme), de même que le personnel de la partie nationale (MIS, MFFE et MJDH notamment). Ces personnes ne sont pas rémunérées par le projet, mais leurs frais de mission sont pris en charge lorsque cela est nécessaire.

VII. Exécution budgétaire

Produits	Activités clés	Budget prévisionnel (USD)	Dépenses au 31/03/2019 (USD)	Solde (USD)	Taux d'exécution
1. Les services de sécurité intérieure assurent effectivement la sécurité, la protection et la prise en charge des victimes de VSBG	1.1 Renforcement des capacités techniques des policiers et gendarmes en matière de VSBG	62 050	25 332	36 718	40,82%
	1.2 Construction et équipement de Gender desks au sein des commissariats et brigades de gendarmerie	240 400	209 653	30 747	87,21%
Total produit 1		302 450	234 984	67 466	77,69%
2. Le système judiciaire est plus efficace dans la prise en charge juridique et judiciaire des victimes de VSBG	2.1 Renforcement de la coopération et la coordination entre police et justice dans le traitement des VSBG	140 400	10 739	129 661	7,65%
	2.2 Renforcement et/ou spécialisation de la justice en matière de VSBG	109 800	119 547	-9 747	108,88%
Total produit 2		250 200	130 286	119 914	52,07%
3. Les populations connaissent l'importance de la loi en matière de VSBG, et ont recours aux mécanismes légaux en place pour leur protection	3.1 sensibilisation des communautés, hommes et femmes	69 000	0	69 000	0,00%
	3.2 Assistance juridique et monitoring	85 000	59 537	25 463	70,04%
Total produit 3		154 000	59 537	94 463	38,66%
4. Les autorités nationales assurent la coordination, le suivi et l'évaluation des interventions en matière de VSBG y compris la collecte de données et le partage d'information	4.1 Appui au renforcement des capacités de coordination du SGI	50 000	0	50 000	0,00%
	4.2 Appui à la collecte de données	83 200	75 412	7 788	90,64%
Total produit 4		133 200	75 412	57 788	56,62%
5. Gestion du projet	5.1 Ressources humaines	150 000	107 767	42 233	71,84%
	5.2 Equipements, fonctionnement	6 600	5 899	701	89,38%
	5.3 Suivi évaluation, visibilité	22 119	8 026	14 093	36,29%
Total produit 5		178 719	121 692	57 027	68,09%
(1) Total des coûts programmables		1 018 569	621 912	396 657	61,06%
(4) Administration et gestion encourus par l'ambassade américaine (8%)		81 486	49 753	31 733	61,06%
(6) Coût total du projet		1 100 055	671 664	428 390	61,06%

VIII. Annexes

1. Dépêche du MJDH
2. Avant-projet d'arrêté portant création, attributions et fonctionnement des bureaux d'accueil genre
3. Draft rapport de l'expertise
4. Composition des kits remis